



Communiqué de presse

« Maternité sans tabac »

Un dispositif d'accompagnement au sevrage tabagique à destination des femmes enceintes en région Centre-Val de Loire

La Mutualité Française Centre-Val de Loire, avec l'appui de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire, développe un projet de « Maternité sans tabac » en collaboration avec des établissements de santé en région. Il s'agit d'accompagner les femmes enceintes et les soignants fumeurs au sevrage tabagique à travers une communication positive et non moralisatrice tout en permettant également au personnel soignant d'être formé à cet accompagnement. En Loir-et-Cher, trois maternités se sont engagées dans ce dispositif, à Blois, Vendôme et Romorantin.

La maternité, l'occasion d'en finir avec le tabac

En 2019, les données épidémiologiques régionales révèlent qu'un quart des femmes continuent à fumer alors qu'elles sont enceintes et parmi elles près d'un tiers des femmes enceintes fumeuses continuent à fumer au 3ème trimestre de grossesse*. Pourtant, la consommation de tabac lors de la grossesse peut avoir de graves conséquences pour l'enfant à naître. C'est pour faire face à ce constat que la Mutualité Française Centre-Val de Loire (MFCVL), en lien avec l'Agence Régionale de Santé, met en place depuis 2019 dans 6 établissements de la région Centre-Val de Loire, le projet « Maternité sans tabac ». Pour le Loir-et-Cher, il s'agit de la Clinique du Saint Cœur de Vendôme, du Centre Hospitalier de Romorantin et du Centre Hospitalier de Blois. Ce projet s'articule autour de plusieurs axes visant à accompagner les femmes enceintes fumeuses dans une démarche de sevrage tabagique. Pour cela, une formation de deux jours à la Tabacologie et à l'Entretien Motivationnel est proposée aux professionnels de la périnatalité. Le but étant par la suite de mettre en place des consultations tabacologiques spécifiques pour les femmes enceintes. Alors quelle meilleure occasion pour arrêter la cigarette que d'attendre un enfant ?

*Bulletin de santé publique, Janvier 2019

Une manière innovante d'aborder le sevrage tabagique

Le projet « Maternité sans tabac » innove tant dans sa forme que dans son approche du sevrage tabagique en s'adressant aussi bien aux futures mamans qu'au personnel soignant qui fait partie intégrante du dispositif. Car il s'agira bien d'influencer les pratiques des soignants (médecins, sages-femmes, pharmaciens de proximité...) dans l'accompagnement au sevrage tabagique des femmes enceintes en les formant et en désignant un référent tabacologie par maternité. Ils pourront eux-mêmes (pour ceux qui sont fumeurs) être accompagnés en lien étroit avec la médecine du travail (si présente dans l'établissement) et bénéficieront d'un accompagnement collectif et individuel. Les femmes enceintes bénéficieront également d'entretiens individuels, et trouveront de l'information, du soutien, et des renseignements utiles auprès des personnels de santé. De nombreux dispositifs seront également présents pour entretenir la motivation des participants. Chaque établissement sera équipé d'un testeur de monoxyde de carbone pour mesurer l'évolution de la qualité du souffle, de goodies, et d'autres outils internes de valorisation des cigarettes non-fumées.

Contact presse :

Julien THAVAUD - 02 54 70 59 80 - 06 83 63 29 96 - julien.thavaud@murec.fr

Stéphane FRADET - 02 54 70 59 49 - 07 86 41 73 37 - stephane.fradet@murec.fr

Mutualité Française Centre-Val de Loire - 5 - 7 - 9 - Quai de la Saussaye - 41 000 Blois - www.centrevaldeloire.mutualite.fr



Un aménagement des espaces au sein des structures sera proposé afin d'éviter aux femmes enceintes et aux fumeurs en sevrage d'être en contact avec le tabac.

Le sevrage tabagique, des bienfaits immédiats pour la mère et l'enfant

Lorsque l'on arrête de fumer pendant sa grossesse, les premiers bénéfices sur la santé ainsi que sur celle du bébé se font ressentir très rapidement. L'oxygénation des muscles est meilleure, la fatigue chronique, les maux de tête s'évaporent. On respire mieux et notre résistance à l'effort s'améliore de jour en jour. Au bout de deux jours, l'oxygénation du fœtus se normalise, tout comme la glycémie. La mère peut alors sentir que le bébé bouge davantage. Après quelques jours voire quelques semaines, on retrouve le goût et l'odorat pour le plus grand plaisir de notre palais. La forte odeur du tabac ne masque plus celle des aliments. La bouche est moins sèche. Les terminaisons nerveuses gustatives commencent à repousser. Les papilles moins enflammées, mieux irriguées retrouvent toute leur sensibilité. Les plats et les aliments gagnent peu à peu en saveur. On respire plus facilement. Les bronches se relâchent et on se sent aussi plus énergique ! On a meilleure mine ! La peau, elle aussi se désintoxique des effets de la cigarette. Et on ne s'arrête pas en si bon chemin ! Les dents redeviennent plus blanches et l'haleine plus agréable*.

*Tabac Info Service, Ministère des solidarités et de la Santé, Santé Publique France

Pour toute information complémentaire sur le projet « Maternité sans tabac » :

Émilie Hardy : emilie.hardy@murec.fr
Morgane Belen : morgane.belen@murec.fr

Notre site internet :

centrevaleloire.mutualite.fr/actualites/mois-sans-tabac-edition-2019-ma-grossesse-sans-tabac/

Contact presse :

Julien THAVAUD - 02 54 70 59 80 - 06 83 63 29 96 - julien.thavaud@murec.fr

Stéphane FRADET - 02 54 70 59 49 - 07 86 41 73 37 - stephane.fradet@murec.fr

Mutualité Française Centre-Val de Loire - 5 - 7 - 9 - Quai de la Saussaye - 41 000 Blois - www.centrevaleloire.mutualite.fr

